



Projet financé par
l'Union européenne

Projet de coopération technique THAMM + OFII



Opérateur de mise en
œuvre

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA MISSION D'EXPERTISE LONG TERME : CHARGÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

Poste : chargé(e) de relations publiques

Cadre : coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Type de contrat : contrat de prestation

Durée du contrat : 46 mois maximum

Prise de poste : Le plus tôt possible

Date limite de soumission des candidatures : mercredi 11 mars 2026 avant 18h00

1



I - CONTEXTE

Partenariat des talents

Le "partenariat des talents" est une initiative de l'Union européenne visant à faciliter la mobilité légale des travailleurs qualifiés en provenance de pays partenaires, sur la base d'une coopération équilibrée et durable, répondant aux pénuries de compétences de l'UE et aux objectifs de développement des pays d'origine, dont la Tunisie.

Lancé en 2023, le Partenariat des talents entre la Tunisie et l'Union européenne a pour ambition de dynamiser la mobilité internationale et le développement des compétences dans une perspective mutuellement bénéfique. Le renforcement de la coopération en matière de migration légale et de mobilité constitue, à cet égard, une priorité.

L'accent est mis sur les secteurs d'intérêt commun identifiés, avec une implication active du secteur privé et un alignement sur les priorités établies dans la feuille de route du Partenariat, adoptée lors de la 3^e table ronde en juin 2025. Celle-ci a posé les bases d'une coopération reposant sur une formation qualifiante, une mobilité régulée et des emplois décents dans des secteurs stratégiques.

Programme THAMM

Financé par l'UE, le programme « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) » vise à offrir des possibilités mutuellement bénéfiques de migration et de mobilité, sûres, régulières et ordonnées, entre les pays d'Afrique du Nord et l'Union européenne. Le volet Tunisie, placé sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

2

Projet THAMM+ OFII

Le projet THAMM+ OFII souhaite contribuer à structurer la migration légale mutuellement bénéfique et la mobilité entre la Tunisie et la France, en appui au Partenariat des talents. Ceci est entendu dans un esprit de circularité, à savoir la possibilité pour une personne qui s'est engagée légalement dans un parcours migratoire d'envisager des périodes de sa vie en Europe et d'autres en Tunisie, sans caractère irréversible. Cette migration doit bénéficier à toutes les parties prenantes :

- aux migrants, à travers un séjour légal, une couverture sociale, un droit à la formation, une capacité d'épargne et une possibilité d'aide à la réinstallation ;
- aux pays de séjour, en palliant notamment les difficultés de recrutement des entreprises dans certains secteurs (métiers en tension) ;
- aux pays d'origine (alternative au chômage, transferts d'argent, puis retour des compétences accrues par l'expérience migratoire, réseautage économique, etc.).

Le projet THAMM+ OFII s'inscrit dans une démarche systémique visant à soutenir des initiatives durables dans les secteurs prioritaires identifiés au sein de la feuille de route du Partenariat pour les Talents. L'objectif est de créer des parcours de mobilité sûrs, équitables, pérennes et adaptés aux besoins mutuels, en valorisant les compétences tunisiennes et en répondant aux attentes économiques des deux pays.

Le projet THAMM+ OFII favorisera une augmentation de la capacité de formation aux standards européens, de manière à satisfaire aussi bien la demande locale que celle des employeurs européens. Ceci ouvrira des perspectives professionnelles devant les jeunes qui n'envisagent pas de longues études, à travers l'acquisition de compétences techniques accessibles en un temps raisonnable avec un niveau d'instruction ordinaire.

Contenu du projet THAMM+ OFII

Objectif global : La migration légale et la mobilité entre la Tunisie et la France est renforcée.

Objectif spécifique : L'accès à la formation et à la mobilité des chercheurs d'emploi correspondant aux métiers en tension en Tunisie et en Europe est amélioré/renforcé.

L'atteinte de cet objectif spécifique passe par 3 produits escomptés :

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés.

Par schéma de mobilité, on entend un parcours administratif, professionnel et humain répondant aux besoins des acteurs économiques (entreprises et travailleurs qualifiés) et respectant les principes d'une migration sûre, ordonnée et régulière (Pacte mondial adopté le 10 décembre 2018).

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats.

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international.

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés

- Résultat 1.1. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur agricole
- Résultat 1.2. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur du soin
- Résultat 1.3. Conception, mise en place et consolidation d'un schéma de mobilité dans le secteur du transport et de la logistique
- Résultat 1.4. Conception et mise en place d'un PPP dans le secteur industriel
- Résultat 1.5. Placement dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration
- Résultat 1.6. Étude du secteur de la confection
- Résultat 1.7. Consolidation des dispositifs d'amélioration des compétences linguistiques

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats

- Résultat 2.1. Création de produits d'information et de communication adapté par types de procédures, par types d'acteurs et par secteurs d'activité (flyers, plaquettes, vidéos, réseaux sociaux, sites et forums internet, etc.), en fonction des schémas de mobilité établis ou actualisés.
- Résultat 2.2. Communication de masse pour créer une « culture » de la migration professionnelle
- Résultat 2.3. Communication ciblée

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international

- Résultat 3.1. Perfectionnement et extension du système SIGAF de gestion de l'offre de formation professionnelle privée
- Résultat 3.2. Soutien au système d'information sur les marchés du travail (SIMT)

Groupes cibles et bénéficiaires finaux

Le projet vise à augmenter significativement et durablement les capacités de placement à l'international de l'ANETI en apportant un soutien à l'unité emploi international (UEI) qui sera accompagnée sur des opérations concrètes de placement tandis que des outils digitaux spécifiques seront développés en cohérence avec le système d'information défini par la Banque mondiale.

Il s'agit parallèlement d'apporter un soutien à l'Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP), incitée à augmenter sa capacité de formation aux métiers en tension sur le marché tunisien et international et à actualiser son offre de manière à mieux répondre aux besoins des entreprises.

Le projet poursuivra parallèlement son appui systémique au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MEFP) en matière de digitalisation, notamment au niveau de l'ANETI et de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), pilier de la Cellule de veille sur les marchés du travail et d'anticipation des métiers en tension dont la première phase du projet a soutenu la création.

Le MEFP offrant à travers l'ANETI et l'ATFP des services publics aux chercheurs d'emploi d'une part, aux demandeurs de formation d'autre part, l'ensemble de ces publics sont considérés comme bénéficiaires finaux de ce projet. Parmi eux, 2500 personnes feront l'objet d'un suivi débouchant sur le placement à l'étranger dans les secteurs d'intervention identifiés : travail saisonnier dans l'agriculture ou l'hôtellerie/restauration, soins à la personne (auxiliaires de vie et aides-soignants), transport et logistique, industrie.

II. MISSION DU (DE LA) CHARGÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

Descriptif

Le(a) chargé(e) de relations publiques contribuera à la production des éléments de langage du projet. Il / elle sera responsable des relations avec les services de communication des partenaires publics et avec les médias. Il / elle utilisera ses qualités d'animation et de modération au service des différentes activités du projet.

4

Responsabilités principales

1. Pilotage stratégique de l'information et de la communication

- Définir la stratégie de communication du projet THAMM Plus, en concertation étroite avec la chargée de communication.
- Co-définir les messages clés et les angles de communication relatifs aux voies légales de migration professionnelle, aux schémas de mobilité et à la préparation au départ.

2. Identification des besoins et production d'éléments de langage

- Analyser les besoins en information et communication des différents publics cibles suite aux rencontres de terrain (chercheurs d'emploi, institutions nationales et locales, employeurs, partenaires, bénéficiaires).
- Concevoir des éléments de langage en lien avec les schémas de mobilité établis ou actualisés. Produire des argumentaires, en fonction des publics ciblés.
- Poser les bases d'une « culture » de la migration professionnelle accessible pour les jeunes et les publics en demande d'orientation.

3. Relations publiques

- Veiller à l'articulation de la communication du projet avec celles des partenaires institutionnels. Coopérer en tant que de besoin avec leurs services de communication.
- Veiller à la compatibilité de la communication du projet avec celles de l'Union européenne et de l'OFII.
- Préparer les communiqués de presse, en français et en arabe, et définir les modalités de diffusion avec les partenaires concernés.

- Entretenir les relations avec les médias, préserver la réputation du projet.
- Le cas échéant, répondre à des journalistes ou participer à des émissions, avec l'accord de la cheffe de projet.

4. Communication ciblée, territoriale et partenariale

- Concevoir, animer et mettre en œuvre des actions de communication ciblées dans les gouvernorats pour la promotion des voies légales de migration professionnelle.
- Organiser et animer des sessions d'information, ateliers et séminaires à destination de différents publics cibles (chercheurs d'emploi, acteurs locaux, partenaires institutionnels, etc.).
- Contribuer à l'identification et à la formalisation de modalités de coopération avec différents ministères, en vue de les outiller pour diffuser une culture responsable et éthique de la migration.

5. Capitalisation et reporting

- Assurer le suivi, l'analyse et le reporting des actions de communication concernées par le poste de relations publiques, animation et modération.
- Assurer l'animation et la modération de réunions institutionnelles, ateliers de concertation, séminaires de restitution et événements de capitalisation liés aux activités du projet : faciliter les échanges entre les partenaires en veillant à la participation de tous les acteurs, à la clarté des messages et à la valorisation des contributions.

III. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

Qualifications et compétences

- Formation supérieure (minimum bac + 4) en communication, journalisme, lettres ou sciences humaines
- Aisance orale et rédactionnelle en arabe et en français
- Créativité et capacité à générer du contenu engageant
- Sens de l'écoute, de la communication et des relations humaines
- Sens aigu de la réactivité et de la gestion du temps
- Grandes qualités d'organisation : méthode, planification, coordination, information
- Qualités d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe
- Capacité à travailler dans un contexte multiculturel
- Disponibilité et mobilité

Expérience

Au moins 6 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication, dont au moins 3 années en communication des organisations.

L'ensemble de ces points fera l'objet d'une vérification à l'aide du CV, lors de l'entretien ou à l'occasion de tests pratiques. Les candidats devront fournir leurs références.

IV. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Type de contrat

Le prestataire doit détenir une patente ou être porté par une structure en mesure de facturer ses services. Il sera engagé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, établissement public français doté d'une Représentation en Tunisie. Il bénéficiera d'un contrat de prestation couvrant la durée restante du projet THAMM+ OFII.

Précisions

Ce contrat de prestation ne confère pas le droit à une carrière au sein de l'OFII, ni à un renouvellement automatique de contrat, ni à une conversion pour remplir une fonction d'une autre nature au sein de l'établissement.

Tout renouvellement du contrat sera conditionné par la disponibilité des fonds, la continuité du besoin des fonctions exercées et un état des prestations accomplies satisfaisant.

V. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur offre technique (CV, lettre de motivation et références) ainsi que leur offre financière détaillée en dinars tunisiens (tarif journalier en homme/jour en HTVA et TTC), rédigée en langue française, aux adresses suivantes : thamm.ofii.consultations@gmail.com et helene.hammouda@ofii.fr en précisant en objet « Intitulé du poste suivi de leur nom et prénom ».

Exemple : « Chargé de relations publiques – Ben Foulén Foulén ».

La date limite de réception des candidatures est le **11/03/2026 avant 18h00**.